

## Retours sur la question posée (85 réponses)

- Actions de sensibilisations (31)
- Actions liées au transport et à l'aménagement du territoire (13)
- Actions liées à l'énergie (11)
- Actions liées au pilotage et aux méthodes (21)

## Quelques points de réflexion:

- De Salbris... à Pékin
- 1 seul engagement personnel
- Absence de la dimension sociale
- Peu de préoccupations économiques
- Information, sensibilisation, formation demandée... pour les autres!

*« Le développement durable, facteur d'attractivité maîtrisée des villes moyennes »*

Pourquoi s'appuyer sur la participation des habitants pour faire avancer le développement durable?  
Et comment procéder ?

## Déclaration de Rio 1992

### Principe N°10

*« La meilleure façon de traiter les questions d'environnement est d'assurer la participation de tous les citoyens concernés, au niveau qui convient. »*

*« Les Etats doivent faciliter et encourager la sensibilisation et la participation du public en mettant les informations à la disposition de celui-ci. »*

## Pourquoi la participation de tous est-elle nécessaire?

- C'est la somme des actes individuels qui fait que les impacts des activités humaines peuvent changer.
- Prise de conscience de la corrélation entre tous les faits et gestes des habitants de la terre « *un seul monde une seule terre* »
- « *Le moindre de nos gestes importe à la plus lointaine des étoiles* »... ou l'effet papillon!
- Efficacité des politiques publiques obtenue par l'adhésion du plus grand nombre.

## La volonté politique condition de la participation de tous au développement durable

Les élus et décideurs doivent:

- Avoir une connaissance des faits qui justifient le développement durable»: Enjeux économiques, sociaux et écologique... Mais aussi nouvelle forme de *gouvernance*
- Avoir une volonté politique *d'aller vers le Développement Durable*

Donc:

- Instaurer une / des démarche(s) qui le permette
- Apporter les moyens pour une prise de conscience individuelle de sa propre responsabilité dans les changements nécessaires
- Apporter Les moyens d'une action collective permettant d'influer sur les grands enjeux (transports, alimentation, comportements face à la consommation de masse...)

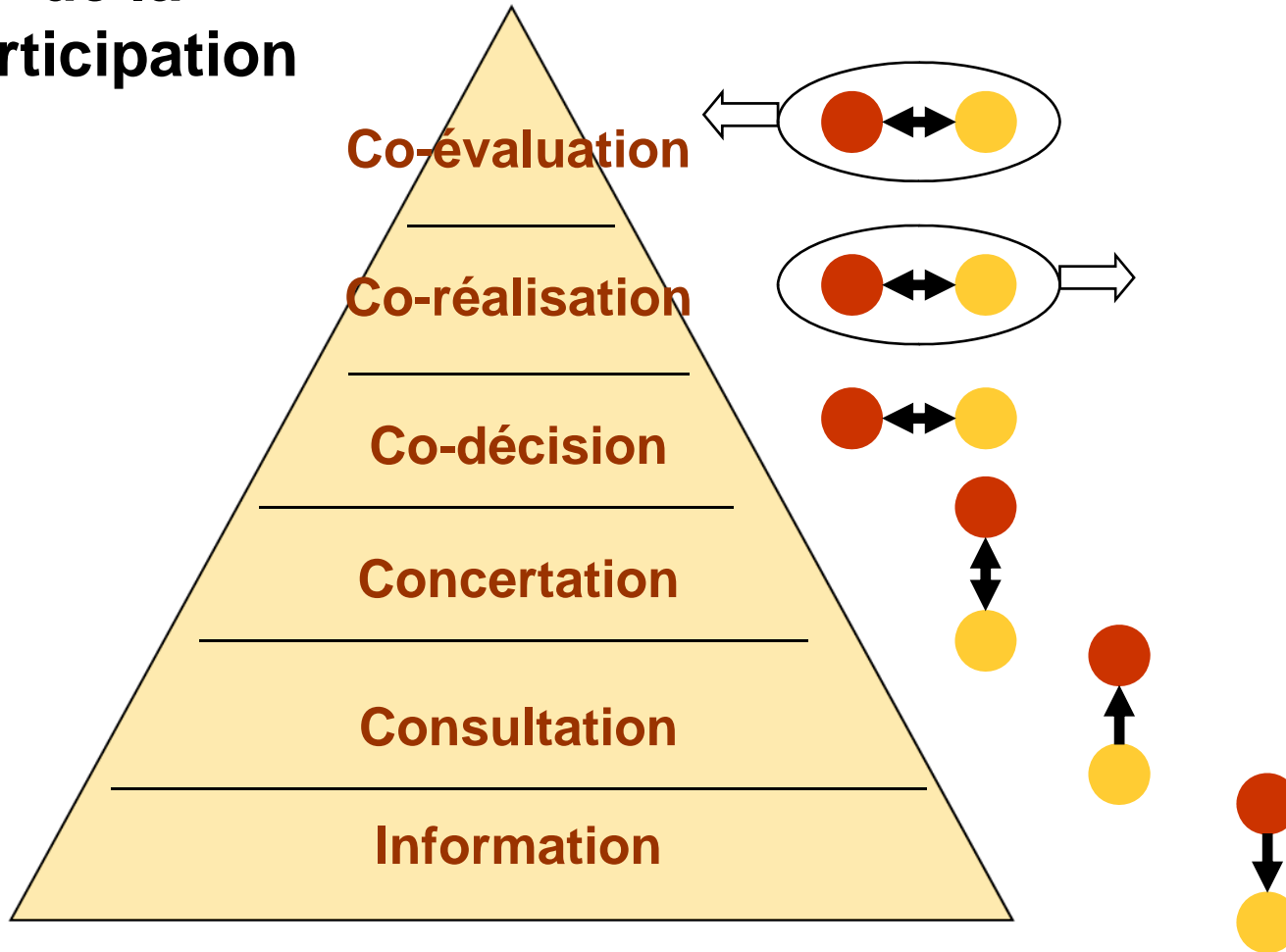
## Les conditions de l'action collective

- Nécessité d'une volonté politique d'impliquer les citoyens: la Démocratie Participative se situe toujours dans le cadre de la Démocratie Représentative. (Ne pas confondre avec la Démocratie Directe),
- L'articulation entre les 2 reste très largement à inventer.
- Nécessité de proposer un cadre qui soit compatible avec les contraintes de la participation citoyenne

**La démocratie participative suppose de considérer le participant sous différents angles:**

- **Le participant « usager »**
- **Le participant « habitant »**
- **Le participant « citoyen »**

# La pyramide de la participation



5ème Forum de Salbris

1er décembre 2008

# Comment s'engager dans des démarches participatives ?

## 1. La conduite de projet

- Instaurer des règles claires : quelles fonctions respectives ? qui décide et comment se prennent les décisions ?
- La participation à tous les étages de la conduite de projet : diagnostic / propositions / réalisations
- La participation est un processus
- Une information en continu

## 2. Les méthodes d'animation

*Préalable : qui participe ?*

- Diversifier les formes d'expression et d'engagement : écrit/oral, individuel/collectif, objectif/subjectif, paroles/actes...
- Susciter l'engagement des participants
- Rediscuter les espaces et les temps de la participation
- La participation est aussi une acculturation réciproque
- Poser la question de « qui anime ? »

## 2 conceptions de la démocratie participative:

### La participation en continu :

**Le citoyen actif est un supplétif du système démocratique représentatif: il apporte des idées, discute, donne un avis... Il est considéré dans la mesure ou il se plie à l'agenda et aux normes ou aux freins des décideurs**

### La participation itérative :

**Le citoyen choisit le champ de son activité démocratique, son agenda, son niveau d'investissement. Il peut légitimement l'interrompre et la reprendre**

Merci de votre attention



*79400 Saint-Martin-de-Saint-Maixent*

[www.demarches-participatives.org](http://www.demarches-participatives.org)

[Contact-depart@orange.fr](mailto:Contact-depart@orange.fr)

Tél. : 05.49.04.52.40

- Consigne :

Quelle action prioritaire à mettre en œuvre pour engager ou renforcer une démarche de développement durable sur votre territoire ?